# Les Modules

## SILLIA – 60P…

**Fabriqués dans les usines françaises** de Lannion et de Vénissieux, ces modules répondent aux plus grandes exigences de qualité et de performance.

Associés à des cellules du fabricant taïwanais BenQ Solar, ils présentent **un bilan carbone** des plus performants : **241.5 kg CO2 / kWc pour le modèle en 265 Wc.**

SILLIA ENERGIE

## LES CARACTERISTIQUES

- **Dimensions cadre (mm) :**

  L 1650 l 990 h 42

- **Poids :** 21.7 kg
- **Cadre en aluminium anodisé**
- **Verre** de qualité solaire d'épaisseur **4 mm, microstructuré** en face intérieure **augmentant le rendement par éclairage diffus**
- **Assemblage Verre-EVA** réalisé sous vide pour une meilleure encapsulation des cellules
- **Résistance aux conditions climatiques extrêmes (5400 pa)**

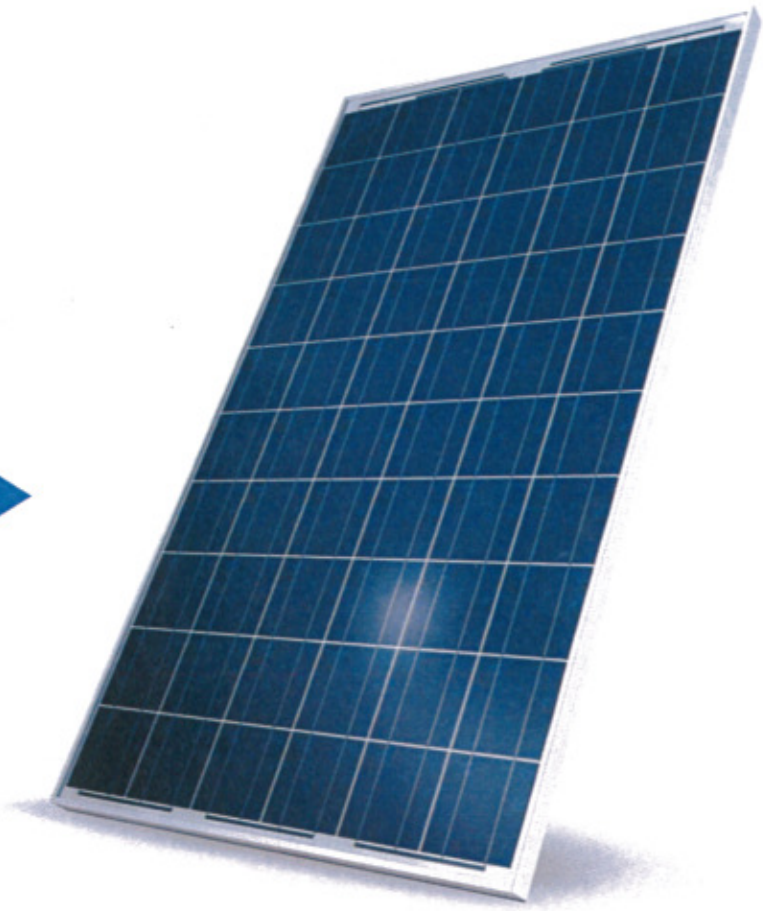

urbasolar

# Les Modules

| Module Photovoltaïque | 60P250 | 60P255 | 60P260(1) |
|---|---|---|---|
| Puissance (Pmax) | 250 | 255 | 260 |
| Tolérance de puissance* | | 0/+5% | |
| Couleur backsheet | | Blanc | |
| Rendement du module au m² (%) | 15.30 | 15.60 | 15.90 |
| Type de cellules | | Polycristallines | |
| Nombre de cellules | | 60 | |
| Dimensions des cellules (mm) | | 156 x 156 | |
| Tension maximale | | 1000 V | |
| Tension à puissance max Vpm (V) | 30.50 | 30.55 | 30.60 |
| Intensité à puissance max Ipm (A) | 8.30 | 8.40 | 8.60 |
| Tension circuit ouvert Voc (V) | 37.65 | 37.75 | 37.85 |
| Intensité du court-circuit Icc (A) | 8.80 | 8.90 | 9.10 |
| Nombre de diodes by-pass | | 3 | |
| Icc | | + 4.2 mA/°C | |
| Voc | | - 126 mV/°C | |
| Pm = Ipm*Vpm | | - 0.42 %/°C | |
| Températures d'utilisation | | -40 / + 85°C | |

Suivant conditions de test standardisé (STC) : ensoleillement de 1000 W/m², AM 1.5, température des cellules 25°C

(1) : avec verre anti-reflet

urbasolar

# Certifications Qualité et Environnement

## Engagé dans un SMQE

Urbasolar a été la 1ère entreprise photovoltaïque française à obtenir le label AQPV et la certification ISO 9001 à la fois pour ses activités de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance, quelque soit la puissance de la centrale développée.

L'engagement environnemental d'Urbasolar s'exprime au travers de la mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME). Il se traduit notamment par les actions suivantes :

✓Réduction de nos impacts environnementaux par une meilleure valorisation de nos déchets et une meilleure sensibilisation de nos prestataires;

✓Amélioration de l'impact positif de nos installation en mettant en œuvre des matériels et des systèmes qui assurent une production d'énergie verte plus élevée et une économie de CO2 plus importante.

## Fondateur de PV CYCLE France

A travers la création de PV CYCLE France SAS en février 2014, **les fondateurs, dont Urbasolar,** le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) et l'association PV CYCLE, ont décidé de travailler ensemble **à la gestion d'un système collectif de collecte et de recyclage dédié au marché photovoltaïque français conformément à la directive DEEE.**

Fondée en 2007, PV CYCLE est une association européenne à but non lucratif, créée pour mettre en œuvre l'engagement des professionnels du photovoltaïque sur la création d'une filière de recyclage des modules en fin de vie.

## URBASOLAR est membre fondateur de PV CYCLE France

**Filière photovoltaïque : des acteurs français unissent leurs forces dans PV CYCLE France**

**Paris, le 6 février 2014 – Plusieurs acteurs français de la filière photovoltaïque s'unissent pour créer PV CYCLE France SAS, qui assurera la collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques usagés dans le cadre de la transposition en cours de la directive DEEE.**

A travers la création de PV CYCLE France SAS, les fondateurs, EDF ENR, EDF ENR PWT (anciennement Photowatt), Urbasolar, Sillia Energie, le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) et l'association PV CYCLE, ont décidé de travailler ensemble à la gestion d'un système collectif de collecte et de recyclage dédié au marché photovoltaïque français et conforme à la directive DEEE.

Dans cette configuration, PV CYCLE France sera prête à répondre aux futures obligations liées à la réglementation DEEE française. Grâce au rôle de précurseur de PV CYCLE dans la gestion des panneaux photovoltaïques usagés, PV CYCLE France soumettra rapidement une demande d'agrément DEEE.

Dans le cadre du partage organisationnel des tâches de PV CYCLE France, l'association mère, PV CYCLE, a été mandatée pour exécuter les missions opérationnelles de collecte et de recyclage des panneaux photovoltaïques usagés, ainsi que pour garantir la conformité DEEE des membres français.

Dès l'entrée en vigueur de la Directive, les entreprises ou les personnes mettant des panneaux photovoltaïques sur le marché français pour la première fois devront remplir certaines obligations administratives et financières ayant trait à la gestion de leurs produits auprès de PV CYCLE France.

Avec la création de PV CYCLE France, la France est le quatrième pays dans lequel PV CYCLE dispose d'une représentation nationale après l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne.

ASSOCIATION
PV CYCLE

# Rendre l'industrie photovoltaïque 'doublement verte'

## CYCLE DE VIE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN SILICIUM CRISTALLIN

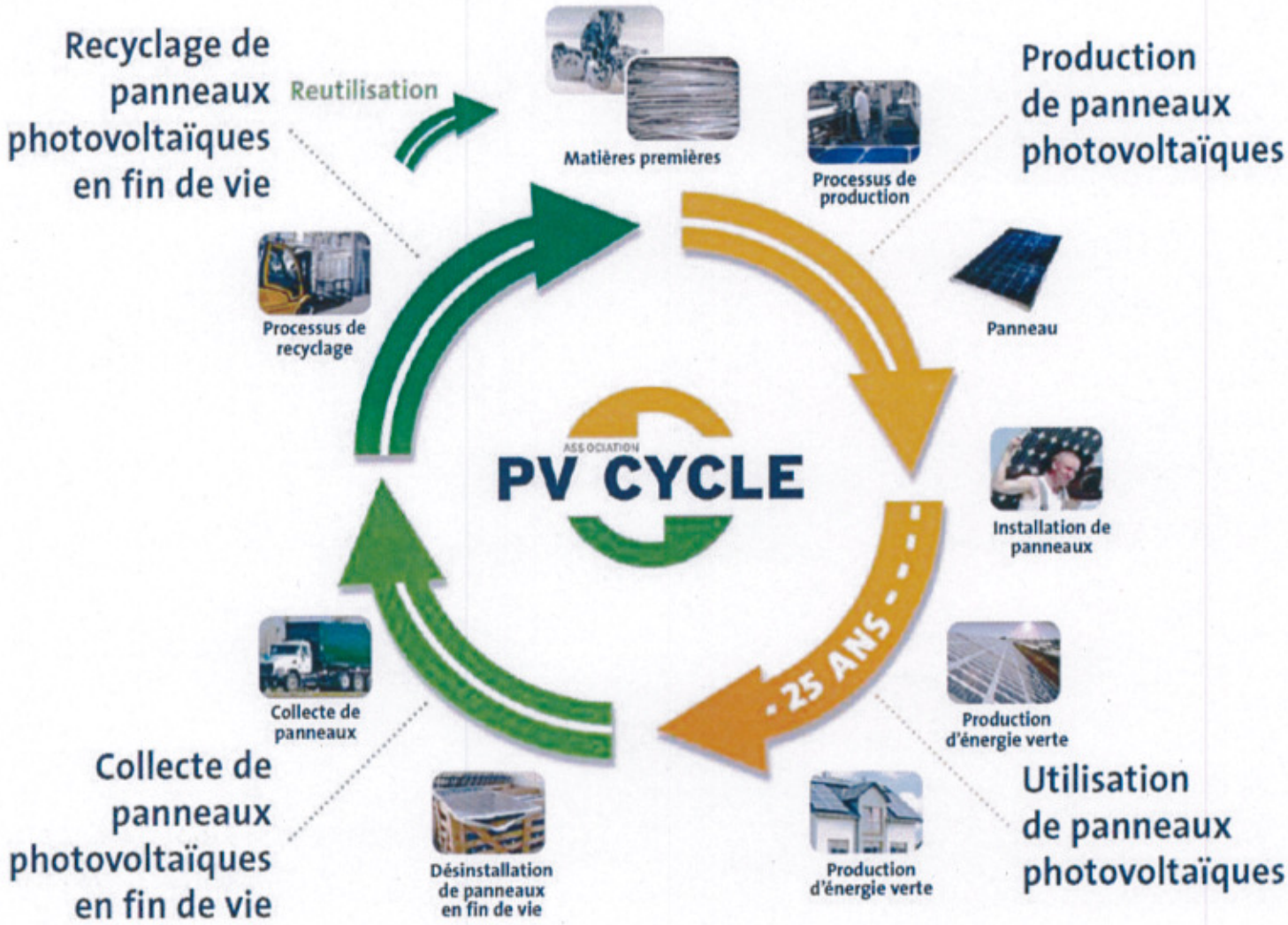


## CYCLE DE VIE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN COUCHE MINCE

LesEchos.fr

# Reprise de l'usine Bosch : Urbasolar s'associe à Sillia Energie

RHÔNE ALPES 15/01 | 06:00 | Par Vincent Charbonnier

**128 des 240 salariés devraient être sauvés. Le plan de reprise sera présenté le 4 février.**

La reprise des activités photovoltaïques de l'usine Bosch de Vénissieux (Rhône-Alpes) se précise. Président de la société héraultaise Urbasolar, Arnaud Mine a décidé d'être partie prenante du projet porté par Sillia Energie. Le groupe normand est le principal acteur industriel de l'opération qui consiste à regrouper les deux outils de production de Bosch et de Sillia Energie au sein d'une même entité, dont Urbasolar détiendrait de 15 % à 19 % du capital.

Dans cette configuration, cette société spécialisée dans la conception, la réalisation et l'exploitation de centrales solaires qui a enregistré un chiffre d'affaires de 47,2 millions d'euros sur son dernier exercice clos en avril 2013 contribuerait *« de façon très significative à assurer des débouchés commerciaux »* à la nouvelle structure, notamment sur les marchés internationaux. Mais Urbasolar ne se fournirait pas exclusivement en modules photovoltaïques auprès de son nouveau partenaire et continuerait à s'approvisionner chez le fabricant alsacien Voltec.
Pour Arnaud Mine, également président du groupement des professionnels du solaire photovoltaïque, membre du syndicat des énergies renouvelables, *« l'industrie photovoltaïque française ne souffre pas d'un problème de volume mais d'une stratégie de conquête de parts de marché à l'international »*.

**La moitié de la production française**

Avec une capacité cumulée de 250 mégawatts (MW), le nouveau groupe constitué par les usines de Sillia et de Bosch détiendrait plus de la moitié de la production française de modules photovoltaïques de l'ordre de 400 MW. Il pourrait compter également sur des commandes de l'allemand Juwi et du français Langa. L'usine de Vénissieux pourrait également travailler à façon en 2015 pour une entreprise thaïlandaise.

Sillia s'est engagé à reprendre 128 des 240 salariés actuels de Bosch. Une soixantaine de salariés ayant effectué des carrières longues pourraient bénéficier de départs en préretraite. Une vingtaine d'autres pourraient poursuivre leur travail sur le site mitoyen de Bosch Rexroth à Vénissieux, spécialisé dans les équipements hydrauliques pour l'automobile. Le plan de reprise de l'activité photovoltaïque sera présenté le 4 février au comité central d'entreprise, la cession pouvant être bouclée début avril pour un redémarrage effectif de la production en mai. *« Mais beaucoup de questions restent poser,* estime Serge Truscello (CGT), *par rapport à la solidité financière des repreneurs, au plan de charge de l'usine, aux futures conditions de travail. »*

Depuis la mi-novembre, quelque 180 salariés sont en chômage technique.

**Correspondant à Lyon**
Par Vincent Charbonnier